



Thierry Carbiener

Président du conseil d'administration du SDIS 67
Conseiller départemental du Bas-Rhin

Proposé par le Président du Conseil départemental du Bas-Rhin, j'ai pu accéder à la tête du Conseil d'administration du SDIS 67 le 11 mai dernier, j'en sais gré à Frédéric Bierry. Fort des membres du bureau à mes côtés, que je remercie de leur haute implication, et en particulier celle de mon premier vice-président expérimenté et très présent, André Hetzel, j'empête sur les pas de mes prédécesseurs - je cite ainsi le sénateur Guy-Dominique Kennel pour sa gestion réaliste et efficace de ces dernières années -, ceci, pour assurer la continuité des instances, tout en entrant de plain pied dans la problématique des contraintes financières actuelles.

Aussi, immédiatement, ai-je plongé pleinement dans les arcanes de l'établissement et ai-je notamment souhaité multiplier les rencontres, de la Direction au terrain, me réjouissant du niveau globalement ultra-performant des sapeurs-pompiers du Bas-Rhin. Dans ma lancée, j'amplifierai encore mes consultations des services et des financeurs en 2016. Autrement dit, j'ai pris ma fonction très à cœur - avec sérieux, sans jamais me prendre au sérieux - et ai d'emblée mis l'accent sur la concertation et sur la proximité avec tous ces acteurs, les professionnels comme les volontaires : j'attache une haute importance à une vraie et intense concertation avant toute réflexion, pour que la prise de décision n'en devienne que plus intangible et pérenne.

Ces rencontres m'ont permis de prendre en considération l'immensité du savoir-faire du SDIS 67 que concentrent l'opérationnel, la prévention, la formation, l'expertise, sans oublier l'ouverture claire sur la jeunesse. À ce sujet, j'insiste sur l'importance du soutien à apporter aux JSP, dans le cadre d'une réelle école départementale, et je vois dans les collègues

du Bas-Rhin un terreau fertile à la vocation et à l'engagement de ces élèves : les JSP sont en effet des exemples pour leurs copains, à l'heure où le service civique retrouve toute sa pertinence et tout son intérêt sociétal.

J'ai relevé la diversité, la complexité et l'absolue nécessité des missions qui incombent aux sapeurs-pompiers pour garantir le secours aux personnes et aux biens. Après 15 ans de départementalisation, le SDIS 67 est arrivé à un tournant de sa capacité et de son développement : au regard de la réponse opérationnelle règlementaire à performer et de l'inéluctable baisse des deniers publics, les sapeurs-pompiers du Bas-Rhin vont devoir se restructurer au gré des programmes ÉvolSDIS et ÉvolCentre, d'ores et déjà initialisés depuis cet automne. Nous devons nous focaliser sur notre cœur de métier du secours, en nous accommodant de cette rigueur budgétaire imposée. Car en 2016, pour la première fois depuis sa création, le SDIS 67 ne bénéficiera pas d'une augmentation (jadis régulière) des contributions des collectivités.

Alors que les interventions - notamment pour le secours à personne (80 %), l'incendie (10 %) - ne cessent de croître, au-delà des chiffres statistiques des trois dernières années, qui ont permis un calcul de réponse opérationnelle minimum (conforme au SDACR 3¹ et au nouveau RO²), nous miserons sur l'expérience « métier » pour un management optimisé au niveau de compagnies, le niveau de proximité nouvellement créé. L'unité territoriale (UT), maillon fondamental de la chaîne des secours, restera la strate opérationnelle. Les sections autour garderont tout leur sens de proximité communale ou intercommunale, en ce que les volontaires sauront prendre des tours de garde et des astreintes en l'UT regroupant les dites sections : les maires pourront s'en convaincre, à la lumière des explications que nous leur fournirons, à tous, en dix réunions publiques à partir de fin janvier 2016 dans les territoires, car nous avons fait le choix d'aller expressément vers eux, sans retard, pour nous inscrire dans cette politique de concertation et de dialogue.

En ce début d'année, je souhaite bien évidemment remercier l'ensemble des per-

sonnels du SDIS 67 pour leur engagement massif et leur mobilisation remarquable tout au long de l'année dont nous tournons la page : au 1^{er} décembre 2015, soit au cours des 11 premiers mois de cette année écoulée, le SDIS 67 comptabilisait plus de 66 000 interventions.

¹ SDACR 3 : schéma départemental d'analyse et de couverture des risques de troisième génération
² RO : règlement opérationnel

*Chers sapeurs-pompiers,
en vos grades et qualités,*

Vous avez su intervenir avec courage, dévouement et exemplarité, à l'instar de ce que j'ai vécu auprès de vous lors de votre déploiement massif corrélatif au déraillement de la rame d'essai du TGV, à Eckwersheim, en novembre dernier. Vous avez su collectivement mettre à profit votre capacité de réactivité, comme votre professionnalisme émérite, le tout avec humilité ! Chapeau ! Vous retrouverez dans ce magazine un dossier consacré à cette intervention d'ampleur exceptionnelle, laquelle restera longtemps dans les mémoires.

Je souhaite aussi remercier ici vos familles, qui ont su faire preuve d'un soutien (toujours) important et de beaucoup de patience dans l'accompagnement de votre engagement.

Enfin, permettez-moi de formuler le vœu que vos remarquables postures, attitudes et initiatives démonstratives de 2015 laissent augurer, pour 2016, une année riche en temps forts ÉvolSDIS - ÉvolCentre, où vous transcenderez l'intérêt général. J'ai confiance en vous. Recevez ainsi, toutes et tous, ainsi que vos proches, mes meilleurs vœux de santé, de bonheur et de prospérité pour cette année nouvelle que je vous souhaite utile, heureuse et fructueuse.

Alles bechte, glicklich neyes !